



Camping Villas Caravanning La Manga

Cartagena, le 21 mai 2010

Cher associés

Vous savez que nous avons eu l'Assemblée du camping le 15 décembre 2009, et aujourd'hui (après plus de 5 mois), nous n'avons pas reçu le compte rendu de l'assemblée, mais ils appliquent les « accords » qu'eux considèrent approuvés.

L'Association avait voté contre toutes les propositions que l'Administrateur avait présenté et que nous avons gagné en nombre de votes par les propriétaires, et même si l'Administrateur pense avoir plus de coefficient que les propriétaires, car ils comptent avec l'allée centrale de services, car en parcelles ils sont en minorité, et il n'y a eu aucun accord valable.

Nous n'avons jamais eu des accords avec l'Administrateur, car ils n'ont pas été capables de négocier efficacement avec nous.

L'association se réjouit de la baisse des charges, et nous croyons que c'est le fruit de notre lutte depuis 2003 pour clarifier les comptes. Mais nous sommes contre, que l'Administrateur pose des plaintes devant les tribunaux en tant que communauté, car ils ne sont pas légitimés pour cela, aussi bien pour réclamer aux débiteurs ou dénoncer des « constructions illégales », car eux aussi ont fait plusieurs constructions illégales : Par exemple : le nouveau supermarché, la piscine climatisée, la démolition du mini-golf, etc. ils n'ont pas le droit de dénoncer quelqu'un et encore moins avec des mensonges, car ils disent qu'ils avaient averti avant et personne ne les a écouté.

La réaction de l'Administrateur à l'encontre de propriétaires est telle, que nous avons des doutes bien fondés, de croire qu'ils obligent les travailleurs à demander le vote pour eux, ainsi que d'avoir payé des charges arriérées aux débiteurs pour pouvoir utiliser leurs votes aux assemblées.

Nous voulons rappeler encore une fois, que l'Association va défendre les propriétaires contre l'Administrateur et les Institutions, comme nous le faisons maintenant, ainsi que le camping soit dans les meilleures conditions et sûreté, que les voisins se respectent entre eux, respect et amélioration des espaces communs et arriver à un accord sur le genre de constructions, sans discrimination, et établir un délai raisonnable pour y arriver.

Nous ne pouvons pas accepter que l'Administrateur laisse construire n'importe quoi, et quand c'est fait et après plusieurs années, dépose plainte contre le propriétaire. Ça, c'est de l'hypocrisie. Ils ont acheté une parcelle qui était en zone verte (celle de Marcelo, qui est décedé) et ils l'utilisent comme une parcelle normale.

Il est plus que jamais nécessaire d'augmenter l'appui à l'Association, faire la procuration devant notaire ou signer la délégation de vote, et surtout être à jour dans les paiements des charges.

Meilleures salutations du Comité.